

Assemblée Générale de Vineuil en Transition
Le 8 décembre 2022
à la Salle la Tripostale à Vineuil

Présent-es :

Laurence Riquelme
Cyril Parmentier
Arnaud Pinsard
Céline Cottet
Sandrine Ami
Julien Cottet

Représenté-es :

Jean-Michel Bailly
Christelle Faucheux Lamine

Excusée :

Marie-Josée Alberto (CCLV)

Invité-es :

Michel Marchand
Françoise Bach

La séance débute à 20h05

1- Céline Cottet est désignée Présidente de séance et Sandrine Ami secrétaire de séance par l'ensemble des personnes présentes.

2- Bilan moral et financier

Les comptes ont été établis du 01/08/2021 au 31/07/2022 et vérifiés par le CCLV.

Les ressources viennent principalement des cotisations et d'une aide du Crédit Agricole, en l'absence d'une demande de subvention à la Mairie de Vineuil.

Les dépenses ont été principalement dédiées à l'achat de cuves de récupération d'eau, à l'assurance (via le CCLV) et à l'impression de divers prospectus pour les animations faites tout au long de l'année.

Rapport moral : approuvé à l'unanimité

Rapport financier: approuvé à l'unanimité

3- Membres actifs : 28 membres dont 12 enfants

Cotisation individuelle : 5€

Cotisation famille : 10€

L'Assemblée décide à l'unanimité de maintenir les tarifs pour 2022-2023

4- Comité de pilotage

Composé de Jean-Michel Bailly, Cyril Parmentier, Arnaud Pinsard, Céline Cottet, Julien Cottet, Sandrine Ami

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire tous les membres du Comité de Pilotage pour 1 an.

5- Outils numériques

Le site internet et les pages Facebook ont été remises à jour par Céline Cottet. Certaines n'ont plus d'utilité aujourd'hui.

VET doit contacter Guillaume Dubois à la Mairie de Vineuil pour mettre un permalien vers le site Internet de VET à partir du Guide des Associations de la Mairie.

VET est inscrit sur la nouvelle application municipale « Intra Muros ».

L'assemblée vote à l'unanimité la simplification des pages Facebook

6- Verger pédagogique

Le verger pédagogique a souffert de la sécheresse et du manque d'entretien faute de bras disponibles.

Par ailleurs, la Mairie de Vineuil a fait part de son souhait de récupérer éventuellement cette parcelle à la fin du bail qui court jusqu'en août 2023.

Les personnes présentes ont émis un avis favorable pour rendre la parcelle du verger à la Mairie de Vineuil, après récupération des fruitiers qui ont survécus pour les implanter dans la parcelle « jardin ».

Néanmoins, les adhérents ni présents, ni représentés à cette AG, seront consultés avant le mois de février pour validation définitive.

7- Présentation visuelle des activités qui ont été animées par VET en 2021-2022

(grainothèque avec la Bibliothèque de Vineuil et Vineuil environnement, Fête des jardins avec le Rézo des jardins, Atelier Jus de Pomme avec l'Amap Les Paniers Vinoliens, etc...,)

8- Présentation visuelle des activités prévues dans les mois qui viennent, dont continuation du partenariat avec la Bibliothèque (grainothèque, atelier nichoir, atelier jardinière aromatique...), un atelier sur le thème de l'eau sera animé par VET lors des semaines du Développement Durable organisées par la Mairie.

Michel Marchand et Françoise Bach nous ont présenté les « conversations carbone » , projet auquel VET n'a pu participer pour cause de délai trop court, la fête de l'asperge reste à organiser avec Vineuil Patrimoine, (VET a déjà prévu un emplacement de culture), et également une sortie au centre de tri de Valcance pourrait s'organiser avec 30 personnes minimum.

La séance est levée à 21h30.